

**Ukraine - Déclaration conjointe de
M. Laurent Fabius, de M.
Frank-Walter Steinmeier, et M.
Radoslaw Sikorski, ministres des
affaires étrangères du Triangle de
Weimar**
(Weimar, 31 mars 2014)

Nous, ministres des affaires étrangères du Triangle de Weimar, sommes profondément préoccupés par la crise actuelle en Europe. Depuis notre visite commune à Kiev, nous avons essayé ensemble de trouver des solutions pour permettre une désescalade.

Dans ce contexte, nous saluons le déploiement récent de la mission de surveillance de l'OSCE comme un premier pas dans la bonne direction. Les observateurs internationaux pourront recueillir une vue objective de la situation et contribueront à réduire les tensions et favoriser la paix, la stabilité et la sécurité.

Il est important que la mission puisse circuler librement dans toute l'Ukraine. Nous poursuivrons nos efforts afin de renforcer le rôle de l'OSCE dans la résolution de la crise.

Suite au Conseil européen, nous invitons l'Union européenne à intensifier ses efforts pour utiliser les instruments à sa disposition afin de contribuer à la désescalade de la situation.

En annexant la Crimée, la Russie viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Elle constitue une violation de la constitution ukrainienne et du droit international. Nous condamnons sans équivoque cet acte d'agression.

Nous préconisons ensemble une réponse européenne commune à ce défi. Nous n'accepterons pas une politique qui aboutirait à la division et à l'éclatement de l'Ukraine, ou qui viserait à étendre l'action entreprise en Crimée à d'autres régions de l'Ukraine ou de nos partenaires d'Europe orientale.

Si la Russie devait poursuivre dans cette voie, nous pourrions envisager de nouvelles actions, y compris dans le domaine économique.

Demain, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN discuteront de tous les aspects de cette crise. Nous, ministres des affaires étrangères du Triangle de Weimar, proposerons à l'Alliance une approche triple : nous devons conforter la sécurité de nos Alliés, nous devons

analyser en profondeur et réajuster notre relation avec la Russie à la lumière des récents développements et nous devons rehausser notre engagement auprès de nos Partenaires, en particulier avec l'Ukraine, dans le contexte du conseil Ukraine-Otan.

En même temps, nous reconnaissons que la Russie et l'Ukraine ont toujours entretenu des relations particulières et fortes fondées sur l'Histoire, l'économie et la culture.

Ces liens doivent se renforcer dans l'esprit de relations de bon voisinage, d'intérêt mutuel, d'un partenariat sincère et dans le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine.

Le Partenariat oriental a été fondé pour soutenir les réformes démocratiques, économiques et sociales dans les pays d'Europe de l'Est. Son objectif est d'aider nos Partenaires à établir des États forts, stables, prospères, respectueux de leurs citoyens et favorisant le dialogue.

Ce projet rejoint l'intérêt de la Russie.

En conséquence, nous poursuivrons notre politique et nous assurerons que les pays du Partenariat oriental ne soient pas confrontés à un choix impossible entre un rapprochement avec l'Union européenne et une coopération exclusive avec la Russie.

Ni le Partenariat oriental, ni les accords bilatéraux conclus par l'Union européenne avec ses Partenaires ne sont dirigés contre la Russie.

Le 21 mars, l'Union européenne a signé les dispositions politiques de son accord d'association avec l'Ukraine, qui donne une impulsion décisive au développement de l'État de droit, l'engage à signer le reste de l'accord d'association et qui vise à la création d'une zone de libre-échange approfondie et complète.

De plus, en vue de soutenir la stabilisation de l'économie fragile de l'Ukraine, l'Union européenne s'engage à supprimer les barrières douanières et à fournir une aide financière. Afin d'envoyer un signal fort de soutien, de consolider les efforts internationaux et d'envisager les réformes nécessaires, nous proposons qu'une conférence soit organisée pour coordonner l'aide internationale, y compris l'assistance technique après les élections présidentielles.

Nous apprécierions pleinement la participation de la Russie.

Nous saluons l'accord des services du Fonds monétaire international (FMI) conclu avec les autorités ukrainiennes sur un programme de réformes économiques pouvant recevoir l'appui d'un accord de confirmation de deux ans avec le FMI et espérons son aval par le conseil d'administration du FMI.

Nous encourageons également la Fédération de Russie à contribuer à la stabilisation

économique de l'Ukraine, en particulier en facilitant le commerce selon les règles de l'OMC et en proposant des tarifs gaziers équitables à l'Ukraine.

Le 21 mars, l'UE a également décidé d'avancer la signature de l'accord d'association avec la Géorgie et la Moldavie. La Moldavie profitera bientôt d'un régime sans visa avec l'UE ; avec la Géorgie, des progrès importants ont déjà été accomplis dans le cadre du plan d'action pour la libéralisation des visas. Ces avancées constituent des témoignages forts de notre soutien et reflètent les progrès réalisés par la Moldavie et la Géorgie.

Nous sommes prêts à aider davantage ces pays après la signature de l'Accord d'association et à leur fournir l'assistance nécessaire dans sa phase de mise en oeuvre.

En tant que témoins de l'accord du 21 février, nous encourageons les autorités ukrainiennes à faire en sorte que les principes essentiels contenus dans cet accord soient pleinement intégrés dans la politique de l'Ukraine.

Les principes suivants devraient également contribuer à la mise en oeuvre de l'Accord d'association :

Premièrement : l'inclusivité : nous encourageons le gouvernement de Kiev à s'étendre à toutes les régions d'Ukraine et à garantir la représentativité des structures gouvernementales.

Deuxièmement : la démocratie : les élections présidentielles doivent avoir lieu le 25 mai prochain, être soigneusement préparées, être libres et équitables. Un calendrier prévoyant les étapes vers la réforme constitutionnelle pourrait être utilement établi.

Troisièmement : la réconciliation : toutes les parties doivent se joindre aux efforts pour enquêter sur toutes les atteintes aux droits de l'Homme et les actes de violence. Nous encourageons les autorités ukrainiennes à accélérer le processus actuel de désarmement, à rétablir le monopole de l'usage de la force par l'État et à se distancier des groupes extrémistes.

La Russie porte une grande responsabilité. Nous appelons la Russie à prévenir toute escalade de la situation en Ukraine et à réduire ses positions militaires le long de la frontière russo-ukrainienne. Il en va de même vis-à-vis des autres pays du Partenariat oriental.

Nous soutenons la poursuite des missions d'observation en Ukraine dans le cadre du Document de Vienne ainsi que du Traité «Ciel ouvert» ; nous appelons la Russie à accepter les missions à venir sur son territoire au-delà des quotas obligatoires.

Nous invitons vivement à un dialogue véritable entre l'Ukraine et la Russie, clef de voûte d'une désescalade et de l'établissement d'un mécanisme pour résoudre les difficultés actuelles sur les plans militaire, économique et social.

Pour accompagner ce dialogue, nous proposons un dialogue UE-Russie avec l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie au sujet des conséquences de l'Accord d'association de l'UE avec les Partenaires d'Europe orientale.

Nous restons disponibles pour aider à l'application de l'Accord signé le 21 février dernier à Kiev./.

Quelle / Source / Źródło: https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1650613282390 (Accessed 22 April 2022)